



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية

Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

Nouakchott, le _____ في انواكشوط

N° _____ رقم

PROCES VERBAL
N° 42/CNCMP/2023
DU 24/05/2023

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le à min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP

Etaient absents:

- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS)

1°/- **Complément d'examen** du rapport d'évaluation de la consultation simplifiée pour l'acquisition de services hôteliers pour l'organisation des ateliers prévus dans le cadre du projet INAYA; **Réf. lettre n°209/CPMP/MS/P reçue le 18 mai 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution provisoire du marché à Mauritanie Découverte pour un montant de 6 951 600 MRU HT avec un délai de 365 j.

(Handwritten signatures in blue ink)

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports des Relations avec le Parlement (CPMP/MCJSRP)

1°/- **Correction** de l'intitulé de l'extrait relatif au **RE de DAOR** portant à l'acquisition d'un véhicule Station wagon 4x4 au profit de l'ARP; **Réf. lettre n°44/CPMP/MCJSRP/ARP/P reçue le 18 mai 2023.**

Décision: Approuvé
au niveau de ce point :

Lire:

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MCJSRP approuvant ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution provisoire du marché à CMDA SA pour un montant de 2 926 216 MRU TTC et un délai de livraison de 12 semaines.

au lieu de:

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MCJSRP approuvant ledit projet de marché passé avec CMDA SA pour un montant de de 2 926 216 MRU TTC et un délai de livraison de 12 semaines.

Commission des Marchés du Département de l'Agriculture (CPMP/MA)

1°/- **Examen** du projet de marché relatif à l'acquisition d'un logiciel TOMPRO V2, son installation, son paramétrage et la formation de deux utilisateurs; **Réf: Lettre N°137 CPMP/MA reçue le 22/05/23**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ledit projet de marché passé avec SEC DIARRA pour un montant de 14 757 928 FCFA HTT, un crédit d'impôt de 21 489,43 MRU et un délai de 21 jours.

A series of handwritten signatures in blue ink, including a large signature on the left and several smaller ones to the right.

2°/- **Examen** du projet de marché par entente directe relatif à la fourniture de 156,7 tonnes de semences traditionnelles (Bichne, Taghalit et Niébé) pour l'aide des agriculteurs victimes des inondations de l'hivernage 2022 dans 4 Wilayas du pays, **Réf: Lettre N°136 CPMP/MA reçue le 22/05/23**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ce dossier pour non application des dispositions de la loi 2021-024 aux acquisitions dans les cas d'urgence humanitaire et médicale (voir l'article 3 de la loi 2021-024 portant code de marchés publics).

Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)

1°/- **Examen** du complément d'information au projet d'avenant n°01 au marché n°07/2021 relatif à la construction du centre de santé d'EL MINA ; **Réf. : lettre n° 89/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 19 mai 2023.**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit avenant car la justification des prix proposées, pour les items qui ne figurent pas dans le marché initial n'a pas été fournie.

2°/- **Examen** de la demande de remise des pénalités de retard relatif contrat n°24/2020 pour la construction de l'école primaire, Poste de santé, Magasin de stockage et Boutique communautaire à Oudey Ehel Chehib, Maughata de Kankoussa; **Réf. : lettre n° 89/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 19 mai 2023.**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ladite remise de pénalités car les arguments avancés ne la justifient pas.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

Handwritten signatures in blue ink, including a long horizontal line and several initials or names.

1°/- **Examen** du PPM actualisé du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) au titre de l'année 2023, Réf : **lettre numéro 00125 du 22/05/2023/CPMP/MHUAT** reçue le 22/05/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

centre National de cardiologie (CPMP/CNC)

1°/- Examen du PPM du Centre National de Cardiologie (CNC) au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 002 du 22/05/2023/CPMP/CNC reçue le 23/05/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CNC approuvant ledit PPM pour l'année 2023.


Commission de Passation des Marchés Publics de la SOMELEC (CPMSOMELEC)

1°/- Examen du PPM réactualisé de la SOMELEC au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 001303 du 08/05/2023/CPMP/SOMELEC reçue le 10/05/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)

A series of handwritten signatures in blue ink, including a large signature on the left and several smaller ones to the right.

1°/- **Examen** d'un complément au rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la réalisation des travaux de construction des barrages d'Oum Nour et de Ghligue Tichilite dans la wilaya de Hodh Echargui. **Réf : lettre n°174/CPMP/MHA, reçue le 22 Mai 2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier, afin de se conformer aux exigences du bailleur de fonds qui stipulent que l'évaluation des offres doivent se faire en hors taxes (lettre n° 2023/TR/N°150).

Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA)

1°/- Examen du PPM actualisé du CSA au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 050 du 23/05/2023/CPMP/CSA reçue le 23/05/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (CPMP/MIDEC)

1°/- **Examen du projet de marché de la Consultation Simplifiée** relative à la construction de 2 châteaux d'eau, au profit de la Région du Hodh Gharbi. **Réf.: lettre n°0107/CPMP/MIDEC; reçue le 23 Mai 2023.**

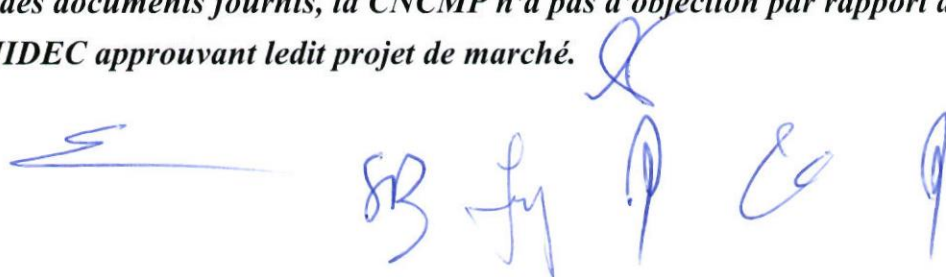
Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit projet de marché.

2°/- **Examen du projet de marché de la Consultation Simplifiée** relative à la construction de 2 parcs de vaccination, au profit de la Région du Hodh Gharbi. **Réf.: lettre n°0107/CPMP/MIDEC; reçue le 23 Mai 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit projet de marché.

The image shows several handwritten signatures in blue ink at the bottom of the page. There are five distinct signatures, each appearing to be a stylized set of initials or a name. The signatures are arranged horizontally across the bottom of the page.

3°/- **Examen du projet de marché de la Consultation Simplifiée** relative à la fourniture des équipements solaires pour des puits, au profit de la Région du Hodh Gharbi. **Réf.: lettre n°0107/CPMP/MIDEC; reçue le 23 Mai 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit projet de marché.

4°/- **Examen du projet de marché de la Consultation Simplifiée** relative à la construction de clôtures, au profit de la Région du Hodh Gharbi. **Réf.: lettre n°0107/CPMP/MIDEC; reçue le 23 Mai 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit projet de marché.

5°/- **Examen du rapport d'évaluation** des offres techniques et financières relatives à la réhabilitation des 2 écoles et construction d'un dépotoir d'ordures à Aioun au profit de la région du Hodh Gharbi. **Réf.: lettre n°0107/CPMP/MIDEC; reçue le 23 Mai 2023**

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution provisoire du marché à ETS CHEIKH SIDAHMED EL HACEN pour un montant de 1 718 000 MRU TTC avec un délai de 30 jours.

6°/- **Examen du rapport d'évaluation** des offres techniques et financières relatives au désenclavement de l'entrée et de la sortie de la piste de la localité d'Ain Varba au profit de la région du Hodh Gharbi. **Réf.: lettre n°0107/CPMP/MIDEC; reçue le 23 Mai 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution provisoire du marché à ETS MMTT pour un montant de 1 583 000 MRU TTC avec un délai de 30 jours.

CPMP/ONAS (CPMP/ONAS)



1°/- Examen du PPM actualisé de l'Office National d'Assainissement (ONAS) au titre de l'année 2023, Réf : lettre sn du 22/05/2023/CPMP/ONAS reçue le 23/05/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ONAS approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY

Les signataires:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP

